Centre National des Indépendants

PRÉSIDENT D'HONNEUR : **ANTOINE PINAY**

RAYMOND BOURGINE
139, FAUBOURG SAINT-HONORÉ
PARIS-8e
225-07-24

Ce sont tous mes efforts que j'aurai mis en œuvre dans cette campagne électorale, car ce sont toutes mes convictions qui sont en jeu.

L'avenir de la France passe par l'expansion industrielle, par l'élévation du niveau de vie de tous.

Pour moi, le libéralisme n'a jamais été l'égoïsme. C'est seulement le moyen de produire plus pour distribuer plus.

Nous avons un véritable devoir de piété filiale à l'égard des personnes âgées qui ont travaillé, qui ont épargné, qui ont été ruinées par l'inflation et à qui nous devons d'être ce que nous sommes. L'article 205 du Code civil fait obligation aux enfants de nourrir leurs parents dans le besoin. L'assistance n'est qu'une extension de ce devoir entre les générations.

Or, il y a dilapidation de l'argent public. Le Concorde n'en est qu'un énorme exemple. Il y a inertie du parti majoritaire : l'UDR, incapable d'imaginer, et encore moins de mettre en œuvre les réformes nécessaires. C'est pourquoi je me suis présenté.

J'ai 48 ans. J'ai consacré la première moitié de ma vie à ma profession, qui m'a beaucoup appris parce que le journalisme m'a fait connaître les professions des autres, m'a fait voyager à travers le monde. J'ai créé une entreprise, dont je suis l'actionnaire majoritaire, qui est d'importance moyenne, mais prospère et solide. Elle assure mon entière indépendance personnelle. Je ne serai pas de ces députés que l'on peut faire taire.

Je crois que mon devoir est de consacrer la seconde moitié de ma vie au service de mes concitoyens. Si je suis l'élu du 8e, je serai certes le député de la nation toute entière, comme le veut le principe démocratique, mais j'écarterai les grands mots pour me consacrer à la réalité des intérêts de mon prochain le plus prochain. A ce titre, je me consacrerai donc au 8e. Je créerai une « centrale d'information » en liaison permanente avec les habitants pour qu'ils bénéficient pleinement de leurs droits.

J'emploierai tout mon temps et tous mes soins à préparer les dossiers de réformes nécessaires. Il y a ceux qui relèveront de l'autorité du « Médiateur » auquel je les soumettrai, lorsque les citoyens du 8e auront été victimes d'une administration inhumaine, étouffante, souvent incompétente. Il y a ceux qui relèveront de la loi et qu'il faudra pousser au Parlement.

Je prends à votre égard l'engagement de vous faire le compte rendu exact et régulier de mes motifs et de mes choix. Je publierai périodiquement le dossier de mes interventions.

M. Georges Pompidou avait besoin de l'indépendance et de l'intransigeance de M. Antoine Pinay pour assurer en qualité de Médiateur la défense des citoyens puisque les députés UDR s'en montrent incapables. L'annonce de cette nomination, le 24 janvier, à moins de six semaines du scrutin, révèle clairement aux yeux des électeurs l'intention qui anime le chef de l'État.

Si M. Pompidou n'a pas adopté dès 1969 « le libéralisme à la Pinay », c'est qu'à l'époque l'Assemblée était dominée massivement par l'UDR. Demain, pour « faire du Pinay », il aura besoin des élus du Centre National des Indépendants qui appuient et appuieront leur président d'honneur.

« Je tiendrai compte de la composition de l'Assemblée nationale », a dit en effet le président de la République, dans sa conférence de presse du 21 septembre.

Pour ma part, je combattrai « l'Europe de l'Atlantique à l'Oural » proposée par M. Couve de Murville, qui nous jetterait sous la domination de l'Union soviétique.

Je combattrai pour la justice à l'égard d'Israël, et plus généralement pour tous les pays libres menacés par l'agression, parfois par le génocide.

Je n'oublierai pas les sinistrés de l'inflation et de la décolonisation qui ont droit à réparation. L'émission à leur profit de « bons de réparation » indexés en intérêts et en capital sur l'unité de compte européenne est possible. Elle doit être réalisée dans les deux années qui viennent.

L'enseignement prépare la France de demain. Il est compromis par la loi d'orientation universitaire que le gouvernement Couve de Murville a fait voter en 1968 à l'instigation de M. Edgar Faure. M. Georges Pompidou avait à l'époque énoncé trois principes : « autonomie, sélection, concurrence », qui avaient été rejetés. Il faut aujourd'hui les reprendre. Il faut réformer la réforme, faute de quoi nous n'aurons pas les universités de qualité dont nous avons besoin.

La notion de responsabilité doit être rétablie à tous les niveaux, et d'abord dans la gestion de l'État, au sommet duquel le président de la République, élu par le peuple, doit être vraiment le « responsable » de l'Exécutif, c'est-à-dire des administrations, tandis que le Parlement doit faire son métier, qui est de légiférer et de contrôler.

Pour la stabilité, il nous faut un président qui gouverne. Contre l'immobilité, il nous faut un Parlement qui enquête, qui stimule, grâce notamment à des commissions parlementaires travaillant l'année durant, dotées de pleins pouvoirs d'investigation.

En un mot, si votre vote fait de moi le député du 8e, je serai vraiment le député présent dans le 8e.

R. Bourgine

Raymond BOURGINE

Mon remplaçant éventuel sera Maître Robert Farré, avocat à la Cour, qui comme moi a 48 ans, qui habite le 8e depuis 24 ans, rue du Rocher. Nous sommes lui et moi en complète communion d'idées. Notamment en ce qui concerne notre devoir à l'égard de nos concitoyens. L'aide qu'il m'a apportée pour leur défense et qu'il m'apportera pour dénouer les problèmes juridiques m'a été précieuse et le sera plus encore dans l'avenir.